ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Hepatite C

Question écrite n° 48305

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des victimes contaminees par le VHC lors de transfusions sanguines. De nombreuses victimes et leur association envisagent, apres de multiples demarches, la necessite de creer un fonds d'indemnisation similaire a celui regi par les textes legislatifs et reglementaires de la loi du 26 fevrier 1992 concernant les transfuses victimes du VIH. La creation de ce fonds permettrait d'eviter un parcours judiciaire souvent long qui est necessaire pour demander reparation. En consequence elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour s'engager vers la creation d'un fonds d'indemnisation pour les individus contamines par l'hepatite C lors de transfusion sanguine.

Données clés

Auteur : Mme Jacquaint Muguette
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 48305
Rubrique : Sante publique
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 776